

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 1 / 18

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

U.P.T. Aerosol
UFI: 1CAK-4Y8W-W10M-S018

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.2.1 Utilisations pertinentes**

Imprégner

1.2.2 Utilisations déconseillées

Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société WAXOYL AG
Seewenweg 5
4153 Reinach / SUISSE
Téléphone +41-61-28177 94
Téléfax +41-61-28177 85
Site internet www.waxoyl.com
E-mail info@waxoyl.ch

Secteur informatif**Informations techniques** info@waxoyl.ch**Fiche de Données de Sécurité** sdb@chemiebuero.de**1.4 Numéro d'appel d'urgence****Organe consultatif** ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59**SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange [RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008]**

Aérosol 1: H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3: H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Aquatic Chronic 2: H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

DANGER

Contient:

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C / 122 °F.

P260 Ne pas respirer les vapeurs / aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre agréé selon la réglementation locale/nationale.

2.3 Autres dangers

Dangers physico-chimiques

Risque d'éclatement des récipients.

Dangers pour la santé

Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

Dangers pour l'environnement

Ne contient pas de matières PBT ou vPvB.

Autres dangers

D'autres dangers n'ont pas été constatés dans l'état actuel des connaissances.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 3 / 18

3.2 Mélanges

Le produit est un mélange.

Conc. [%]	Substance
20 - 30	Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromatiques EINECS/ELINCS: 923-037-2, Reg-No.: 01-2119471991-29-XXXX GHS/CLP: Aquatic Chronic 2: H411 - Asp. Tox. 1: H304 - - Flam. Liq. 3: H226 - EUH066
15 - 25	Éthanol CAS: 64-17-5, EINECS/ELINCS: 200-578-6, EU-INDEX: 603-002-00-5, Reg-No.: 01-2119457610-43-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 2: H225 - Eye Irrit. 2: H319 SCL [%]: >= 50: Eye Irrit. 2: H319
15 - 20	Hydrocarbures, C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques EINECS/ELINCS: 927-510-4, Reg-No.: 01-2119475515-33-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 2: H225 - Asp. Tox. 1: H304 - Skin Irrit. 2: H315 - STOT SE 3: H336 - Aquatic Chronic 2: H411
10 - 20	Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane EINECS/ELINCS: 921-024-6, Reg-No.: 01-2119475514-35-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 2: H225 - Asp. Tox. 1: H304 - Skin Irrit. 2: H315 - STOT SE 3: H336 - Aquatic Chronic 2: H411
1 - 10	Butane CAS: 106-97-8, EINECS/ELINCS: 203-448-7, EU-INDEX: 601-004-00-0, Reg-No.: 01-2119474691-32-XXXX GHS/CLP: Flam. Gas 1: H220 - Press. Gas: H280
1 - 10	Propane CAS: 74-98-6, EINECS/ELINCS: 200-827-9, EU-INDEX: 601-003-00-5, Reg-No.: 01-2119486944-21-XXXX GHS/CLP: Flam. Gas 1: H220 - Press. Gas: H280
1 - 3	Acétate d'isopropyle CAS: 108-21-4, EINECS/ELINCS: 203-561-1, EU-INDEX: 607-024-00-6, Reg-No.: 01-2119537214-46-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 2: H225 - Eye Irrit. 2: H319 - STOT SE 3: H336
1 - 3	Acétate de n-butyle CAS: 123-86-4, EINECS/ELINCS: 204-658-1, EU-INDEX: 607-025-00-1, Reg-No.: 01-2119485493-29-XXXX GHS/CLP: Flam. Liq. 3: H226 - STOT SE 3: H336 - EUH066

Commentaire relatif aux composants Ne contient pas ou moins de 0,1% des substances énumérées dans la liste (liste des substances dites préoccupantes, candidates pour la procédure d'autorisation-SVHC). Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation
Après inhalation	Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Après contact cutané	En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
Après contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Après ingestion	Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine
Somnolence
Vertiges
Effets irritants

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 4 / 18

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Agent d'extinction approprié	Mousse. Produits extincteurs en poudre. Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone.
Agent d'extinction non approprié	Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Les boîtes à gaz fissurées peuvent exploser et être projetées violemment en dehors du feu.

5.3 Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les gaz de combustion en cas d'explosion et d'incendie.
Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir à l'écart de sources d'inflammation.
Veiller à assurer une aération suffisante.
Utiliser un vêtement de protection individuel.

6.2 Mesures de protection de l'environnement

Ne rien rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.
Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable).
Le produit absorbé est à éliminer conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les SECTION 8+13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne aspiration sur l'environnement de transformation.
Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.
Eviter de transvaser et de pulvériser dans des locaux fermés.
Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.
Nettoyer soigneusement la peau après le travail et avant les pauses.
Protéger la peau en appliquant une pommade.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.
Empêcher les infiltrations dans le sol.
Ne pas stocker avec des agents oxydants.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires et des aliments pour animaux.
Conservé les récipients dans un endroit bien ventilé.
Tenir à l'abri des échauffements/surchauffes.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 5 / 18

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir la SECTION 1.2

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 6 / 18

SECTION 8: Contrôle de l'exposition / protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Composants possédants une valeur limite d'exposition (FR)**

Substance
Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromatiques
EINECS/ELINCS: 923-037-2, Reg-No.: 01-2119471991-29-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 100 ppm, 525 mg/m ³ , OSHA
Éthanol
CAS: 64-17-5, EINECS/ELINCS: 200-578-6, EU-INDEX: 603-002-00-5, Reg-No.: 01-2119457610-43-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 1000 ppm, 1900 mg/m ³ , TMP (n°) 84; FT (n°) 48
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 5000 ppm, 9500 mg/m ³
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques
EINECS/ELINCS: 927-510-4, Reg-No.: 01-2119475515-33-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 400 ppm, 1668 mg/m ³ , TWA / VME; STEL/VLCT: 500ppm, 2085 mg/m ³
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane
EINECS/ELINCS: 921-024-6, Reg-No.: 01-2119475514-35-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 1000 mg/m ³ , TMP 84 FT 84, 94, 96, 106, 140
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 1500 mg/m ³
Acétate d'isopropyle
CAS: 108-21-4, EINECS/ELINCS: 203-561-1, EU-INDEX: 607-024-00-6, Reg-No.: 01-2119537214-46-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 250 ppm, 950 mg/m ³ , TMP (n°) 84; FT (n°) 107:
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 300 ppm, 1140 mg/m ³
Acétate de n-butyle
CAS: 123-86-4, EINECS/ELINCS: 204-658-1, EU-INDEX: 607-025-00-1, Reg-No.: 01-2119485493-29-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 150 ppm, 710 mg/m ³ , TMP 84; FT 31
VLCT: Valeur limite court terme (15min): 200 ppm, 940 mg/m ³
Butane
CAS: 106-97-8, EINECS/ELINCS: 203-448-7, EU-INDEX: 601-004-00-0, Reg-No.: 01-2119474691-32-XXXX
VME: Valeurs limites de moyenne d'exposition: 800 ppm, 1900 mg/m ³

Composants possédants une valeur limite d'exposition (EU)

Substance / CE VALEURS LIMITES
Acétate de n-butyle
CAS: 123-86-4, EINECS/ELINCS: 204-658-1, EU-INDEX: 607-025-00-1, Reg-No.: 01-2119485493-29-XXXX
8 heures: 50 ppm, 241 mg/m ³
Court terme (15 minutes): 150 ppm, 723 mg/m ³

DNEL

Substance
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 773 mg/kg bw/d
Industrie, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 2035 mg/m ³
Consommateurs, inhalatoire, Effets systématiques à long terme, 608 mg/m ³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 699 mg/kg bw/d
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 699 mg/kg bw/d

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 7 / 18

Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromatiques
Aucune DNEL disponible.
Éthanol, CAS: 64-17-5
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 343 mg/kg bw/d
Industrie, inhalation (vapeur), Effets locaux à court terme, 1900 mg/m ³
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 950 mg/m ³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 206 mg/kg bw/d
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 87 mg/kg bw/d
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets locaux à court terme, 950 mg/m ³
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 114 mg/m ³
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
Industrie, dermique, Effets systématiques à court terme, 11 mg/kg bw/day
Industrie, inhalation (vapeur), Effets locaux à court terme, 600 mg/m ³
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 300 mg/m ³
Industrie, inhalation (vapeur), Effets locaux à long terme, 300 mg/m ³
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à court terme, 600 mg/m ³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 11 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à court terme, 300 mg/m ³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 6 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à court terme, 6 mg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 2 mg/kg bw/day
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à court terme, 2 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets locaux à court terme, 300 mg/m ³
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets locaux à long terme, 35,7 mg/m ³
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 35,7 mg/m ³
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 300 mg/kg
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 2085 mg/m ³
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 149 mg/kg bw
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 447 mg/m ³
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 149 mg/kg bw
Acétate d'isopropyle, CAS: 108-21-4
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 27 mg/kg bw/day
Industrie, inhalation (vapeur), Effets locaux à long terme, 227 mg/m ³
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à court terme, 558 mg/m ³
Industrie, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 275 mg/m ³
Industrie, dermique, Effets systématiques à long terme, 27 mg/kg bw/day
Consommateurs, dermique, Effets systématiques à long terme, 16 mg/kg bw/day
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à long terme, 168 mg/m ³
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets systématiques à court terme, 335 mg/m ³
Consommateurs, inhalation (vapeur), Effets locaux à long terme, 136 mg/m ³
Consommateurs, absorption orale, Effets systématiques à long terme, 16 mg/kg bw/day

PNEC

Substance
Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromatiques
Il n'y a aucune valeur de PNEC établie pour la substance.
Éthanol, CAS: 64-17-5
Sédiment (Eau de mer), 2,9 mg/kg

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 8 / 18

Ingestion (alimentaire), 0,38 g/kg
Eau douce, 0,96 mg/l
Eau de mer, 0,79 mg/l
Sédiment (Eau douce), 3,6 mg/kg
Sol, 0,63 mg/kg
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 580 mg/l
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
Sédiment (Eau douce), 0,981 mg/kg/ dw
Eau douce, 0,18 mg/L (AF= 100)
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 35,6 mg/L (AF= 10)
Sédiment (Eau de mer), 0,098 mg/kg/ dw
Sol, 0,09 mg/kg/ dw
Eau de mer, 0,018 mg/L (AF= 1000)
Acétate d'isopropyle, CAS: 108-21-4
Eau douce, 0,22 mg/L
Eau de mer, 0,022 mg/L
Station d'épuration/station de traitement des eaux (STP), 190 mg/L
Sédiment (Eau douce), 1,25 mg/kg
Sol, 0,35 mg/kg
Sédiment (Eau de mer), 0,125 mg/kg sediment dw

8.2 Contrôles de l'exposition

Indications complémentaires sur la configuration des installations techniques	Assurer une ventilation du poste de travail adéquate. Les procédés de mesure destinés à la réalisation de mesures au lieu de travail doivent répondre aux exigences de performances de la norme DIN EN 482. Des recommandations sont par exemple indiquées sur la liste des substances dangereuses IFA.
Protection des yeux	lunettes de protection. (EN 166:2001)
Protection des mains	0,4mm Caoutchouc butyle, >480 min (EN 374-1/-2/-3). Les indications sont données à titre de recommandations. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser au fournisseur de gants.
Protection corporelle	Vêtement de protection (EN 340)
Divers	Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Choisir les moyens de protection individuelle en fonction de la concentration et de la quantité de composants dangereux ainsi qu'en fonction des conditions spécifiques sur le lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur des moyens de protection concernant la résistance aux substances chimiques de ces derniers.
Protection respiratoire	En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée. Pour une brève exposition, appareil à cartouche filtrante combinée A-P2. (DIN EN 14387)
Risques thermiques	Aucun
Limitation et surveillance de l'exposition de l'environnement	Protéger l'environnement en appliquant les mesures de contrôle appropriées pour éviter ou limiter les émissions.

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 9 / 18

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	aérosol
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Seuil olfactif	non applicable
Valeur du pH	Non applicable
Valeur du pH [1%]	Non applicable
Point d'ébullition [°C]	Non applicable
Point d' éclair [°C]	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz) [°C]	Non applicable
Limite inférieure d'explosion	Non déterminé
Limite supérieure d'explosion	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non
Pression de vapeur/pression de gaz [kPa]	260
Densité [g/ml]	0,7 (20 °C / 68,0 °F)
Densité de versement [kg/m ³]	Non applicable
Solubilité dans l'eau	pratiquement insoluble
Solubilité autres solvants	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage [n-octanol/l'eau]	Non déterminé
Viscosité cinématique	Non applicable
Densité de vapeur relative	Non applicable
Vitesse d'évaporation	Non applicable
Point de fusion [°C]	Non applicable
Température d'auto-inflammation	Non applicable
Temp. de décomposition [°C]	Non applicable
Caractéristiques des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

Aucun

SECTION 10: Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Aucun risque connu lors d'une utilisation conforme aux fins.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions environnantes normales (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Risque d'éclatement des récipients.

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

Réagit au contact avec agents d'oxydation forts.

10.4 Conditions à éviter

Voir la SECTION 7.2.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 10 / 18

10.5 Matières incompatibles

Agent d'oxydation

10.6 Produits de décomposition dangereux

Vapeurs/gaz inflammables.

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 11 / 18

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité orale aiguë**

Produit
ATE-mix, oral, > 2000 mg/kg
Substance
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane
LD50, oral, rat, > 5800 mg/kg
Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromatiques
LD50, oral, rat, >5000 mg/kg bw OECD 401
Éthanol, CAS: 64-17-5
LD50, oral, rat, 10470 mg/kg (OECD 401)
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
LD50, oral, rat, 10760 mg/kg (OECD 423)
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques
LD50, oral, rat, > 5840 mg/kg
Acétate d'isopropyle, CAS: 108-21-4
LD50, oral, rat, 6750 mg/kg bw

Toxicité dermale aiguë

Produit
ATE-mix, dermique, > 2000 mg/kg
Substance
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane
LD50, dermique, lapin, > 3920 mg/kg
Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromatiques
LD50, dermique, lapin, >5000 mg/kg bw OECD 402
Éthanol, CAS: 64-17-5
LD50, dermique, lapin, > 2000 mg/kg (OECD 402)
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
LD50, dermique, lapin, >14112 mg/kg (OECD 402)
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques
LD50, dermique, lapin, 2800 - 3100 mg/kg
Acétate d'isopropyle, CAS: 108-21-4
LD50, dermique, lapin, 20 mL/kg bw

Toxicité aiguë par inhalation

Produit
ATE-mix, inhalatoire (vapeur), > 20 mg/l 4h
Substance
Butane, CAS: 106-97-8
LC50, inhalatoire, rat, 658 mg/L (IUCLID)
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane
LC50, inhalatoire, rat, > 25,2 mg/l 4h

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 12 / 18

Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromatiques

LC50, inhalatoire, rat, >5000 mg/m³ OECD 403

Propane, CAS: 74-98-6

LC50, inhalatoire, rat, > 1443 mg/l (15 min) (Lit.)

Éthanol, CAS: 64-17-5

LC50, inhalatoire, rat, 117-125 mg/l/4h (OECD 403)

Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4

LC50, inhalatoire, rat, 23,4 mg/l (4h) (OECD 403)

Hydrocarbures, C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques

LC50, inhalatoire, rat, > 23,3 mg/l/4h

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
 Pas de classification en raison des limites de concentration spécifiques aux substances.

Substance

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

œil, lapin, non irritant

Éthanol, CAS: 64-17-5

œil, lapin, OECD 405, irritant

Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4

œil, lapin, OECD 405, non irritant

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritant
 En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis.
 Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
 Méthode de calcul

Substance

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

dermique, lapin, OECD 404, irritant

Éthanol, CAS: 64-17-5

dermique, lapin, OECD 404, non irritant

Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4

dermique, lapin, OECD 404, non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.
 En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Pas d'information disponible., négatif

Éthanol, CAS: 64-17-5

dermique, Cobayes, OECD 406, non sensibilisant

Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4

dermique, Cobayes, Étude, non sensibilisant

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.
 En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis.
 Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.
 Méthode de calcul

Substance

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 13 / 18

Pas d'information disponible., positif

Éthanol, CAS: 64-17-5

inhalatoire, Rat (mâle), NOAL >20 mg/l, OECD 403

NOAEL, oral, Rat (femelle), 1730 mg/kg/d, OECD 408, 90d

Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4

Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

NOAEC, inhalatoire, rat, 8117 mg/m³, négatif

Propane, CAS: 74-98-6

NOAEC, inhalatoire, rat, 4437 mg/m³

Éthanol, CAS: 64-17-5

NOAEL, oral, rat, 1730 mg/kg bw/day, négatif

Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4

NOAEL, oral, rat, 196 mg/kg bw/day, Étude, négatif

NOAEC, inhalatoire, rat, 2400 mg/m³, Étude, négatif**Mutagénèse**

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Pas d'information disponible., négatif

Éthanol, CAS: 64-17-5

Souris, OECD 476, négatif

OECD 471, négatif

Ames-test, négatif

Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4

Ames-test, négatif

Toxicité sur la reproduction

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Pas d'information disponible., négatif

Éthanol, CAS: 64-17-5

NOAEL, oral, Souris, 13800 mg/kg bw/day, OECD 416, négatif

Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4

NOAEC, inhalatoire, rat, 9640 mg/m³, OECD 416, négatif**Cancérogénèse**

Ne contient pas de substance importante remplissant les critères de classification.

En raison des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le données toxicologiques du produit complet ne sont pas disponibles.

Substance

Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane

Pas d'information disponible., négatif

WAXOYL AG
4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 14 / 18

Éthanol, CAS: 64-17-5

NOAEL, oral, rat, > 3000 mg/kg bw/day, négatif

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
 En raison des informations disponibles, les critères de classification sont remplis.

Remarques générales

La détermination des propriétés présentant un risque pour la santé est effectuée sans considération des gaz propulseurs ou du matériau porteur.

SECTION 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité

Substance
Hydrocarbures, C6-C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques, < 5% n-hexane
EL50, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 30 - 100 mg/l
EL50, (48h), Daphnia magna, 3 mg/l
NOEC, (21d), Daphnia magna, 0,17 mg/l
LL50, (96h), Oncorhynchus mykiss, 11,4 mg/l
LOEC, (21d), Daphnia magna, 0,32 mg/l
Hydrocarbures, C10-C12, isoalcanes, <2% aromatiques
EL0, (48h), Daphnia magna, 1000 mg/L (Lit.)
NOELR, (21d), Daphnia magna, < 1 mg/l
NOELR, (72h), Pseudokirchneriella subcapitata, 1000 mg/L (Lit.)
LL0, (96h), Oncorhynchus mykiss, 1000 mg/L (Lit.)
Éthanol, CAS: 64-17-5
LC50, (48h), Daphnia magna, 12340 mg/l
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss, 13000 mg/l (OECD 203)
EC50, (48h), Selenastrum capricornutum, 12900 mg/l (OECD 201)
EC50, (72h), Algae, 275 mg/l (OECD 201)
Acétate de n-butyle, CAS: 123-86-4
LC50, (96h), Pimephales promelas, 18 mg/l (OECD 203)
EC50, (72h), Desmodesmus subspicatus, 647,7 mg/l
EC50, (48h), Daphnia magna, 44 mg/l
IC50, Bacteria, 356 mg/l (40 h)
NOEC, Desmodesmus subspicatus, 200 mg/l
Hydrocarbures, C7, n-alcanes, iso-alcanes, cycliques
LC50, (96h), Oncorhynchus mykiss, > 13,4 mg/l
EC50, (24h), Pseudokirchneriella subcapitata, 10 - 30 mg/l
EC50, (48h), Daphnia magna, 3 mg/l
NOEC, (21d), Daphnia magna, 0,17 mg/l
Acétate d'isopropyle, CAS: 108-21-4
EC50, (48h), Invertebrates, 110 mg/L

12.2 Persistance et dégradabilité

Comportement dans les compartiments de l'environnement	Non déterminé
Comportement dans les stations d'épuration	Non déterminé
Biodégradabilité	Non déterminé

WAXOYL AG**4153 Reinach**

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 15 / 18

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Il ne faut pas s'attendre à des accumulations dans les organismes.

12.4 Mobilité dans le sol

Une substance qui s'écoule peut pénétrer dans le sol et entraîner des contaminations du sol et des nappes souterraines.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Inclassables de PBT ou de VPVB sur base de toutes les informations disponibles.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

12.7 Autres effets néfastes

Aucun connu.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Les résidus de produits sont à éliminer dans le respect de la directive en matière de déchets 2008/98/CE ainsi que selon les réglementations nationales et régionales. Un code de nomenclature selon le Catalogue européen des déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car une classification n'est permise qu'après l'indication des fins d'utilisation par le consommateur.

Produit

Consulter le fabricant pour le recyclage.
Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.
Éliminer comme déchet dangereux.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

160504*

Emballage non nettoyé

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Catalogue européen des déchets (recommandé)

150110* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

Transport routier vers ADR/RID 1950

Transport fluvial (ADN) 1950

Transport maritime selon IMDG 1950

Transport aérien selon IATA 1950

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 16 / 18

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Transport routier vers ADR/RID	Aérosols
- Code de classification	5F
- Etiquettes de danger	
- ADR LQ	1 I
- ADR 1.1.3.6 (8.6)	Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels) 2 (D)
Transport fluvial (ADN)	Aérosols
- Code de classification	5F
- Etiquettes de danger	
Transport maritime selon IMDG	Aerosols (Hydrocarbons, C10-C12, isoalkanes, < 2% aromatics)
- EMS	F-D, S-U
- Etiquettes de danger	 
- IMDG LQ	1 I
Transport aérien selon IATA	Aerosols, inflammable
- Etiquettes de danger	

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Transport routier vers ADR/RID	2
Transport fluvial (ADN)	2
Transport maritime selon IMDG	2.1
Transport aérien selon IATA	2.1

14.4 Groupe d'emballage

Transport routier vers ADR/RID	Non applicable
Transport fluvial (ADN)	Non applicable
Transport maritime selon IMDG	Non applicable
Transport aérien selon IATA	Non applicable

WAXOYL AG

4153 Reinach

Date d'émission 15.04.2021, Révision 15.04.2021

Version 09. Remplace la version: 08

Page 17 / 18

14.5 Dangers pour l'environnement

Transport routier vers ADR/RID	oui
Transport fluvial (ADN)	oui
Transport maritime selon IMDG	MARINE POLLUTANT
Transport aérien selon IATA	oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication correspondante aux sections 6 à 8.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

SECTION 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

PRESCRIPTIONS DE CEE	2008/98/CE (2000/532/CE); 2010/75/UE; 2004/42/CE; (CE) 648/2004; (CE) 1907/2006 (REACH); (UE) 1272/2008; 75/324/CEE ((CE) 2016/2037); (UE) 2020/878; (UE) 2016/131; (UE) 517/2014
RÈGLEMENTS DE TRANSPORT	ADR (2021); IMDG-Code (2021, 40. Amdt.); IATA-DGR (2021)
RÈGLEMENTATIONS NATIONALES (FR):	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France 2016.
- Observer les restrictions d'emploi	Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux femmes enceintes ou qui allaitent. Observer les restrictions d'emploi qui s'appliquent aux jeunes.
- VOC (2010/75/CE)	99 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

SECTION 16: Autres informations**16.1 Mentions de danger (SECTION 3)**

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H220 Gaz extrêmement inflammable.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.2 Abréviations et acronymes:

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
 RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
 ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
 ATE = acute toxicity estimate
 CAS = Chemical Abstracts Service
 CLP = Classification, Labelling and Packaging
 DMEL = Derived Minimum Effect Level
 DNEL = Derived No Effect Level
 EC50 = Median effective concentration
 ECB = European Chemicals Bureau
 EEC = European Economic Community
 EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 EL50 = Median effective loading
 ELINCS = European List of Notified Chemical Substances
 EmS = Emergency Schedules
 GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 IATA = International Air Transport Association
 IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships carrying Dangerous Chemicals in Bulk
 IC50 = Inhibition concentration, 50%
 IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
 IUCLID = International Uniform Chemical Information Database
 IVIS = In vitro irritation score
 LC50 = Lethal concentration, 50%
 LD50 = Median lethal dose
 LC0 = lethal concentration, 0%
 LOAEL = lowest-observed-adverse-effect level
 LL50 = Median lethal loading
 LQ = Limited Quantities
 MARPOL = International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships
 NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
 NOEC = No Observed Effect Concentration
 PBT = Persistent, Bioaccumulative and Toxic substance
 PNEC = Predicted No-Effect Concentration
 REACH = Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals
 STP = Sewage Treatment Plant
 TLV@TWA = Threshold limit value – time-weighted average
 TLV@STEL = Threshold limit value – short-time exposure limit
 VOC = Volatile Organic Compounds
 vPvB = very Persistent and very Bioaccumulative

16.3 Autres informations**Méthode de classification**

Aérosol 1: H222 Aérosol extrêmement inflammable. (Règle d'extrapolation «Aérosols») H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. (Règle d'extrapolation «Aérosols»)
 Asp. Tox. 1: H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (Règle d'extrapolation «Aérosols»)
 Skin Irrit. 2: H315 Provoque une irritation cutanée. (Méthode de calcul)
 STOT SE 3: H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. (Méthode de calcul)
 Aquatic Chronic 2: H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (Méthode de calcul)

Positions modifiées

SECTION 2 ajouté: Ne contient pas de substances aux propriétés perturbant le système endocrinien.

SECTION 8 ajouté: En cas de dépassement des valeurs limites sur le lieu de travail ou en cas d'aération insuffisante : porter une protection respiratoire appropriée.

Copyright: Chemiebüro®